

**ANALYSE ET CATEGORISATION MORPHOSYNTAXIQUE DES  
VERBES CONJUGUES A L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF /  
MORPHOSYNTACTIC ANALYSIS AND CATEGORIZATION OF  
VERBS CONJUGATED IN THE IMPERFECT INDICATIVE<sup>12</sup>**

**DOI: 10.5281/zenodo.17928220**

**Résumé :** Dans cet article, nous proposons d'analyser les constructions morphosyntaxiques des verbes conjugués à l'imparfait de l'indicatif. L'objectif de notre contribution est d'élucider la face signifiante des verbes et d'aboutir à une nouvelle catégorisation verbale qui permettrait de faciliter l'apprentissage de la composition de l'imparfait de l'indicatif aux apprenants. Notre contribution tient essentiellement compte de la catégorisation classique instituée par la grammaire traditionnelle qui porte sur des insuffisances théoriques et méthodologiques. Cela dit, le travail sur la production de l'oral nous permettra de souligner le décalage important entre les structures morphosyntaxiques de l'oral et celles de l'écrit. Notre approche d'analyse nous donnera la possibilité de répertorier quelques formes morphosyntaxiques des verbes à l'oral afin de faciliter ses enseignements aux apprenants.

**Mots-clés :** structuralisme, fonctionnalisme, constructions verbales, morphosyntaxe, enseignement de l'oral, imparfait de l'indicatif.

**Abstract:** In this article, we propose to analyze the morphosyntactic constructions of verbs conjugated in the imperfect indicative. The objective of our contribution is to elucidate the meaningful side of verbs and to arrive at a new verbal categorization that would facilitate the learning of the composition of the imperfect indicative for learners. Our contribution essentially takes into account the classical categorization instituted by traditional grammar, which has theoretical and methodological shortcomings. That said, the work on oral production will allow us to highlight the significant gap between the morphosyntactic structures of oral and written language. Our analytical approach will allow us to list some morphosyntactic forms of oral verbs in order to facilitate their teaching to learners.

**Keywords:** structuralism, functionalism, verbal constructions, morphosyntax, oral teaching, imperfect indicative.

Depuis l'existence de l'école en tant qu'institution de formation linguistique, les démarches pédagogiques mises en place ne prêtent aucun intérêt à la production orale. La tradition grammaticale héritée de la culture scolaire grecque, donne beaucoup d'importance à l'écrit. En favorisant exclusivement l'apprentissage et la pratique de l'écrit dont l'héritage revient à la conception traditionaliste de l'école, l'institution scolaire a volontairement marginalisé l'enseignement de l'oral malgré sa portée communicationnelle et fonctionnelle en tant que seul moyen naturel de production langagière. L'exclusion de l'oral est essentiellement liée au pouvoir des représentations socioculturelles des membres de la société dont la force de construction représentationnelle favorise exclusivement la tradition écrite de la langue, en l'occurrence le français. Sur le plan institutionnel et social, par opposition à l'écrit, l'oral est considéré comme une construction populaire, autrement dit, il est confiné dans la culture populaire tant stigmatisée par les tenants de la culture savante.

<sup>1</sup> **Mahmoud BENNACER**, Université de Bejaia, Algérie, bennacer2008@hotmail.fr

<sup>2</sup> Le contenu de cette publication a été communiqué à l'occasion du colloque international intitulé « *Langage(s) et Traduction* » (VIII<sup>e</sup> édition) *Écrit, oral et corpus multimodaux : l'envers et l'endroit de la variation diamésique et diaphasique*, du 9 au 12 juin 2025 à l'Université de Bucarest (Roumanie).

## **1. Le pouvoir symbolique de l'écrit**

La production scripturale est perçue par les membres de la société comme *un capital symbolique* de reconnaissance sociale et culturelle entre les catégories sociales. La maîtrise de l'écrit est entendue comme un bien symbolique de distinction socioculturelle se précisant dans des circonstances particulières de communication sociale, marquée par le principe de « *pouvoir symbolique* ». Il est important de préciser que dans la tradition scolaire, la production de l'oral doit se conformer aux principes de l'écrit. La maîtrise de l'écrit se comprend comme un produit symbolique de reconnaissance qui permet à son détenteur de se valoir dans des situations de communication dominées par le principe de compétition sociale (Bourdieu, 2001). Cette appréhension relative à l'écrit et l'oral dans les représentations socioculturelles des membres de la société n'est pas sans conséquences, car elle manifeste réellement un rapport conflictuel entre la culture orale et la culture écrite à titre d'exemple en français. Les mécanismes d'influence trouvent leur existence dans les constructions syntaxiques de l'oral qui doivent se conformer à celles de l'écrit.

Cependant, il a fallu attendre le développement des moyens de communication à distance tels que le portable et l'internet, ainsi que le foisonnement des réseaux sociaux numériques, lesquels ont favorisé des productions abondantes de l'oral à la fois dans l'usage formel et informel. Cette nouvelle technologie a modifié les comportements et les représentations sociolinguistiques des usagers, motivant ainsi les institutions scolaires, à l'échelle mondiale, à prendre en considération l'enseignement de l'oral. L'intérêt se dessine dans les activités pédagogiques mises en place qui tiennent compte des compétences de l'oral à installer chez l'apprenant, à savoir la compétence de compréhension et de production. Des approches pédagogiques, dans ce sillage, ont été mises en place dont l'objectif est de développer la compétence de communication à l'oral.

Toutefois, l'enseignement de l'oral est confiné dans des aspects particuliers où le contenu des programmes se limite souvent à la phonétique, aux accents et les aspects prosodiques de l'oral, sans pour autant s'intéresser aux structures syntaxiques telles qu'elles sont réellement produites. En passant de la pédagogie par objectifs à la pédagogie par les compétences, la prise en charge de l'oral n'a jamais été construite selon les exigences morphosyntaxiques de l'oral. Malgré les théories linguistiques mises en lumière, notamment dans la description des structures linguistiques de l'oral, l'institution scolaire recourt uniquement aux postulats théoriques de la grammaire normative.

Au-delà de la description morphosyntaxique des constructions verbales, notre objectif est d'aboutir à des catégorisations verbales permettant de tenir compte des spécificités morphologiques des verbes composés à l'imparfait de l'indicatif, dans la mesure où une différence importante est remarquable entre ce qui est produit à l'écrit et ce qui est prononcé à l'oral. Cette distinction est manifestement vérifiable dans la production écrite où les règles de conjugaison se soumettent exclusivement à l'écriture orthographique. Autrement dit, pour la même production linguistique, beaucoup de formes et de règles morphologiques soulignent la différence entre la structuration verbale à l'écrit et celle de l'oral. Pour ainsi dire que les deux productions se trouvent soumises à des règles de construction différentes, obéissant aux règles orthographiques pour les unes et aux fonctions phonologiques pour les autres.

L'importance de cette contribution se précise, ainsi, dans son aspect pratique d'examiner les formes de constructions verbales en français, et la mise en place des règles structuro-morphosyntaxiques des verbes à l'oral. Notre problématique s'articule, ainsi, autour d'un ensemble de questions :

- Comment les constructions verbales se présentent-elles à l'oral ?

- Quelles sont les spécificités morphosyntaxiques des verbes conjugués à l'imparfait de l'indicatif ?
- Quelles catégorisations de verbes peut-on établir pour la prise en charge des constructions verbales à l'oral ?

Dans cette optique, notre contribution est structurée comme suit :

Il sera question de présenter le cadrage théorique relatif à notre objet d'étude qui tient essentiellement compte de la pratique linguistique naturelle soumise au principe de fonctions phonologiques. L'intérêt sera, également, accordé à l'aspect méthodologique ainsi qu'au métalangage qui rend compte de la théorie fonctionnaliste appliquée au langage. Nous procéderons, par la suite, à l'analyse morphosyntaxique des verbes des trois groupes pour aboutir, enfin, à une synthèse globale relative à la catégorisation des verbes conjugués à l'imparfait de l'indicatif.

## **2. Considérations théoriques et méthodologiques**

L'intérêt de notre contribution se dessine dans sa visée pratique de revaloriser un socle théorique dont la portée est substantiellement influente dans la compréhension des productions linguistiques. Nous puisons nos postulats théoriques de l'école structuraliste, instituée principalement par le courant fonctionnaliste (Martinet, 1960) qui a permis de vulgariser la conception fonctionnelle du langage. La production langagière est régulée par le principe de fonction des éléments dans l'énoncé se précisant dans la double articulation du langage où la segmentation en monèmes et en phonèmes tient une place importante dans la définition fonctionnelle du langage humain. L'originalité de cette théorie linguistique réside dans sa détermination de souligner les défaillances conceptuelles constatées dans l'usage du concept de « mot », tant cultivé et soutenu par la grammaire traditionnelle (Siouffi et Van Raemdonck, 1999 : 132). Ces faiblesses flagrantes se précisent dans la définition de l'unité « mot » qui ne tient pas compte de la composition lexicale laquelle, dans beaucoup de cas, est constituée d'entités phonologiques indépendantes et chargées de sens.

Pour analyser la production orale telle qu'elle est réellement entendue, nous nous sommes inspirés des travaux et des principes théoriques de la linguistique structurale particulièrement du fonctionnalisme qui donne de l'importance aux unités significatives. La fonction des éléments dans toute production orale, notamment dans sa face signifiante, joue un rôle déterminant dans l'identification des éléments de l'énoncé (Martinet, 1985). Le concept de la double articulation institué par les fonctionnalistes permet d'analyser les propriétés linguistiques qui se profilent dans la production orale. L'analyse fonctionnelle des spécificités morphosyntaxiques de l'oral, notamment en français, répond à un besoin non seulement de communication, mais aussi d'objectif pratique qui permet de faire la distinction entre la production écrite et la production orale.

Il s'agit, à priori, de donner de l'importance à la transcription phonétique qui permet de représenter et de matérialiser la production linguistique. Nous avons, dans ce cas, procédé à la transcription des verbes conjugués aux temps de l'indicatif afin de relever les caractéristiques morphosyntaxiques et fonctionnelles des formes verbales produites à l'oral, et en faisant la distinction entre le morphème lexical lié à la base du verbe et le morphème grammatical relatif aux flexions.

La catégorisation classique des verbes, instituée par la grammaire traditionnelle, recèle un ensemble de lacunes méthodologiques qui se précisent dans l'intérêt exclusif accordé aux multiples constructions verbales et la régularité orthographiques des verbes. Dans la tradition grammaticale, les désinences temporelles soumises aux verbes s'avèrent sans importance, et la définition des catégories de verbes se construit initialement dans le regroupement des verbes selon les désinences de l'infinitif. Cette approche se heurte

aux problèmes des multiples formes orthographiques relatives aux opérations de conjugaison, dans lesquelles plusieurs constitutions et formes verbales s'imposent à l'écrit.

Notre analyse des productions verbales à l'imparfait de l'indicatif permettrait de suggérer une nouvelle approche qui tient essentiellement compte des paramètres suivants :

- Tenir compte de la nature des changements lexicaux relatifs à la base du verbe qui surgissent dans les différentes constructions affectées aux pronoms personnels ;
- Prendre en considération les désinences temporelles qui se profilent dans les différentes constructions liées aux pronoms personnels ;
- Tenir compte également de la présence ou de l'absence des phonèmes fonctionnels étrangers à la base verbale qui apparaissent dans certaines catégories de verbes ;
- Enfin, repérer l'absence des phonèmes fonctionnels appartenant aux désinences temporelles.

Notre lecture morphosyntaxique, à partir d'une panoplie de verbes soumis aux temps de l'indicatif, nous a permis de dégager des catégories de verbes se définissant essentiellement selon des caractéristiques fonctionnelles spécifiques. Les comportements morphologiques des verbes se décrivent par la segmentation morphématische opérée, dont le but est d'identifier le morphème lexical relatif au verbe et le morphème grammatical se rapportant aux désinences temporelles et pronominales.

### 3. Analyse morphosyntaxique des verbes

#### 3.1. Catégorie des verbes en |S|<sup>1</sup>

Connaître	Choisir
<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je connaissais" [ jə kone s ε ]</li> <li>• "Tu connaissais" [ ty kone s ε ]"</li> <li>• "Il (elle) connaissait" [ il(el) kone s ε ]</li> <li>• "Nous connaissons" [ nu kone s j ɔ ]</li> <li>• "Vous connaissez" [ vu kone s j e ]</li> <li>• Ils(elles) connaissaient [ il(el) kone s ε ]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je choisissais" [ jə ʃwazi s ε ]</li> <li>• "Tu choisissais" [ ty ʃwazi s ε ]</li> <li>• "Il(elle) choisissait" : [ il(el) ʃwazi s ε ]</li> <li>• "Nous choisissions" [ nu ʃwazi s j ɔ ]</li> <li>• "Vous choisissiez" [ vu ʃwazi s j e ]</li> <li>• "Ils (elles) choisissaient" [ il(el) ʃwazi s ε ]</li> </ul>
Croître	Naître
<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je croissais" [ jə krwa s ε ]</li> <li>• "Tu croissais" [ ty krwa s ε ]</li> <li>• "Il(elle) croissait" [ il(el) krwa s ε ]</li> <li>• "Nous croissions" [ nu krwa s j ɔ ]</li> <li>• "Vous croissiez" [ vu krwa s j e ]</li> <li>• "Ils(ells) croissaient" [ il(el) krwa s ε ]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je naissais" [ jə ne s ε ]</li> <li>• "Tu naissais" [ ty ne s ε ]</li> <li>• "Il(elle) naissait" [ il(el) ne s ε ]</li> <li>• "Nous naissions" [ nu ne s j ɔ ]</li> <li>• "Vous naissiez" [ vu ne s j e ]</li> <li>• "Ils (elles) naissaient" [ il(el) ne s ε ]</li> </ul>

Tableau 1

La particularité morphosyntaxique de cette catégorie verbale est remarquable dans le fait que ces verbes admettent un phonème fonctionnel étranger à la base verbale à savoir |s|, manifestement présent au niveau de tous les pronoms personnels. Par opposition à l'écrit, les marques de l'oral relatives aux désinences flexionnelles sont en trois

<sup>1</sup>Les autres verbes de cette catégorie : accroître, renaître, maudire, finir, décroître, recroître, méconnaître, reconnaître, apparaître, comparaître, disparaître, réapparaître, transparaître, paître, repaître, découdre, recoudre, renaitre, etc.

uniquement |ε|-|ʒ|-|e|. Autrement dit, toutes les compositions verbales admettent les morphèmes de flexion verbale à savoir :

- |ε| : les pronoms personnels singuliers et la troisième personne du pluriel ;
- |ʒ| : la première personne du pluriel ;
- |e| : la deuxième personne du pluriel.

L'examen attentif nous permet par ailleurs de montrer que certains verbes du 3ème groupe adoptent des comportements morphologiques similaires par rapport aux verbes du 2ème groupe. L'exemple de « maudire » qui admet le phonème fonctionnel de catégorisation |s| pour tous les pronoms personnels, permet de souligner les aberrations relevées dans les postulats théoriques de la grammaire traditionnelle.

L'analyse révèle ainsi que le morphème lexical du verbe « maudire » se construit essentiellement selon le modèle verbal des verbes du 2ème groupe.

### 3.2. Catégorie des verbes en |z|<sup>1</sup>

Réduire	Plaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je réduisais" [ jø red i z ε ]</li> <li>• "Tu réduisais" [ ty red i z ε ]</li> <li>• "Il réduisait" [ il(el) red i z ε ]</li> <li>• "Nous réduisions" [ nu red i z ʒ ]</li> <li>• "Vous réduisiez" [ vu red i z j e ]</li> <li>• "Ils(elles) réduisaient" [ il(el) red i z ε ]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je plaisais" [ jø ple z ε ]</li> <li>• "Tu plaisais" [ ty ple z ε ]</li> <li>• "Il(elle) plasait" [ il(el) ple z j e ]</li> <li>• "Nous plaisions" [ nu ple z j ʒ ]</li> <li>• "Vous plasiez" [ vu ple z j e ]</li> <li>• "Je plasaient" [ il(el) ple z ε ]</li> </ul>
Dire	Coudre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je disais" [ jø di z ε ]</li> <li>• "Tu disais" [ ty di z ε ]</li> <li>• "Il disait" [ il(el) di z ε ]</li> <li>• "Nous disions" [ nu di z j ʒ ]</li> <li>• "Vous disiez" [ vu di z j e ]</li> <li>• "Ils(elles) disaient" [ il(el) di z ε ]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je cousais" [ jø ku z ε ]</li> <li>• "Tu cousais" [ ty ku z ε ]</li> <li>• "Il(elle) cousait" [ il(el) ku z ε ]</li> <li>• "Nous coussions" [ nu ku z j ʒ ]</li> <li>• "Vous cousiez" [ vu ku z j e ]</li> <li>• "Ils(elles) cousaient" [ il(el) ku z ε ]</li> </ul>

Tableau 2

Ces productions verbales mettent en évidence le retour des morphèmes de flexion temporelle |ε|-|ʒ|-|e| par rapport aux catégories précédentes. La simplification des terminaisons orales à l'imparfait est remarquable dans l'ensemble des flexions adoptées. La caractéristique essentielle de cette catégorie se dessine particulièrement dans l'acceptation d'un phonème fonctionnel au morphème lexical du verbe, à savoir le morphème |z| étranger à la base verbale. Cette règle de construction s'applique à plusieurs verbes dont les désinences infinitives sont totalement différentes. Les éléments de ressemblance se précisent, en effet, dans le surgissement du phonème de catégorisation |z| étranger au lexème de base qui constitue le point commun de cette catégorie verbale.

Le phonème |z| apparaît en effet comme un élément commun qui permet d'identifier les constructions morphosyntaxiques selon les compositions pronominales.

<sup>1</sup> Les autres verbes de cette catégorie : construire, reconstruire, déconstruire, redire, médire, faire, déplaire, complaire, taire, refaire, satisfaire, contrefaire, défaire, méfaire, parfaire, surfaire, lire, élire, relire, réélire, interdire, prédire, contredire, se dédire, suffire, confire, cuire, conduire, deduire, enduire, introduire, produire, séduire, détruire, instruire, nuire, luire, etc.

### 3.3. Catégorie des verbes en |v|<sup>1</sup>

Écrire	Inscrire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• "J'écrivais" [j ekri v e]</li> <li>• "Tu écrivais" [ty ekri v e]</li> <li>• "Il écrivait" [ il(el) ekri v e]</li> <li>• "Nous écrivions" [ nu z ekri v j ɔ̃]</li> <li>• "Vous écriviez" [ vu z ekri v i e]</li> <li>• "Ils (elles) écrivaient" [ il(el) z ekri v e]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'inscrivais" [ j ëskri v e]</li> <li>• "Tu inscrivais" [ j ëskri v e]</li> <li>• "Il inscrivait" [ il ëskri v e]</li> <li>• "Nousinscrivions" [ nu z ëskri v j ɔ̃]</li> <li>• "Vous inscriviez" [ vu z ëskri v i e]</li> <li>• "Ils(elles) écrivaient" [ il(el) z ëskri v e]</li> </ul>
Transcrire	Prescrire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je transcrivais" [ j ø trãskri v e]</li> <li>• "Tu transcrivais" [ ty trãskri v e]</li> <li>• "Il transcrivait" [ il(el)  trãskri v e]</li> <li>• "Nous transcrivions" [ nu trãskri v j ɔ̃]</li> <li>• "Vous transcriviez" [ vu trãskri v i e]</li> <li>• "Ils(elles) transcrivaient" [ il(el)  trãskri v e]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je prescrivais" [ j ø preskri v e]</li> <li>• "Tu prescrivais" [ ty preskri v e]</li> <li>• "Il prescrivait" [ il(el)  preskri v e]</li> <li>• "Nous prescrivions" [ nu preskri v j ɔ̃]</li> <li>• "Vous prescriviez" [ vu preskri v i e]</li> <li>• "Ils(elles) prescrivaient" [ il(el) preskri v e]</li> </ul>

Tableau 3

La présente catégorie verbale a la particularité de révéler ses constructions très spécifiques, marquées précisément par l'intrusion du phonème de catégorisation |v| en tant que morphème fonctionnel étranger à la formation lexicale de base. En d'autres termes, pour l'ensemble des pronoms personnels, les verbes de cette catégorie adoptent le phonème |v| dans leur construction verbale à l'imparfait de l'indicatif. Dans ce cas de figure, la morphologie verbale repose essentiellement sur le phonème de catégorisation |v| qui permet de reconstruire le lexème de base pour l'ensemble des formes de conjugaison à l'imparfait.

Comme la catégorie précédente, toutes les compositions verbales admettent les morphèmes de flexion verbale |ε|-|ɔ̃|-|e|. Cette caractéristique est remarquable chez les verbes conjugués à l'imparfait de l'indicatif qui reconnaissent les mêmes désinences verbales dans toutes les constructions pronominales.

### 3.4. Catégorie des verbes en |n|<sup>2</sup>

Prendre	Comprendre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je prenais" [ ʒø prə n e]</li> <li>• "Tu prenais" [ ty prə n e]</li> <li>• " Il prenait" [ il(el) prə n e]</li> <li>• "Nous prenions" [ nu prə n j ɔ̃]</li> <li>• "Vous preniez" [ vu prə n i e]</li> <li>• "Ils prenaient" [ il(el) prə n e]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je comprenais" [ ʒø kɔ̃prə n e]</li> <li>• "Tu comprenais" [ ty kɔ̃prə n e]</li> <li>• " Il comprenait" [ il(el) kɔ̃prə n e]</li> <li>• "Nous comprenions" [ nu kɔ̃prə n j ɔ̃]</li> <li>• "Vous compreniez" [ vu kɔ̃prə n i e]</li> <li>• "Ils comprenaient" [ il(el) kɔ̃prə n e]</li> </ul>

Tableau 4

Cette catégorie montre, en effet, la régularité des désinences pronominales marquées principalement par la présence des morphèmes de flexion verbale |ε|-|ɔ̃|-|e| pour l'ensemble des pronoms personnels. Cette construction verbale repose essentiellement sur un ensemble de désinences pronominales singularisées par la présence du phonème

<sup>1</sup> Les autres verbes de cette catégorie : Décrire, désinscrire, souscrire, réécrire, proscrire, retranscrire, réinscrire etc.

<sup>2</sup> Les autres verbes de cette catégorie : entreprendre, apprendre, reprendre, surprendre, etc.

fonctionnel qui se trouve majoritairement présent dans le régime de conjugaison à l'imparfait de l'indicatif.

Ce groupe de verbes se caractérise par le surgissement du phonème fonctionnel |n| au niveau de tous les pronoms personnels. En d'autres termes, en plus de la base verbale qui revient dans toutes les compositions, l'intrusion du phonème |n| dans la base lexicale du verbe permet de catégoriser ces unités verbales et de les distinguer par rapport aux autres verbes.

### 3.5. Catégorie des verbes en |yv|<sup>1</sup>

Boire	Reboire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je buvais" [ ʒə b yv e ]</li> <li>• "Tu buvais" [ ty b yv e ]</li> <li>• "Il buvait" [ il/(el) b yv e ]</li> <li>• "Nous buvions" [ nu b yv j ɔ̃ ]</li> <li>• "Vous buviez" [ vu b yv j e ]</li> <li>• "Ils(elles) buvaient" [ il/(el) b yv e ]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je rebuvais" [ ʒə rə b yv e ]</li> <li>• "Tu rebuvais" [ ty rə b yv e ]</li> <li>• "Il rebuvait" [ il/(el) rə b yv e ]</li> <li>• "Nous rebuvions" [ nu rə b yv j ɔ̃ ]</li> <li>• "Vous rebuviez" [ vu rə b yv j e ]</li> <li>• "Ils(elles) rebuvaient" [ il/(el) rə b yv e ]</li> </ul>

Tableau 5

Cette catégorie des verbes malgré les ressemblances de l'infinitif par rapport à certaines catégories verbales, le système de composition n'est pas le même. Ces verbes gardent un seul phonème du lexème de base à savoir le |b|. Ces verbes révèlent, en effet, leur singularité morphosyntaxique d'admettre le phonème fonctionnel |yv| étranger au lexème de base que nous retrouvons également dans la conjugaison au présent de l'indicatif notamment au niveau de la première et la deuxième personne du pluriel.

Dans l'ensemble des conjugaisons à l'imparfait, ce phonème de catégorisation est présent dans l'ensemble des compositions verbale à l'imparfait. Les désinences flexionnelles des pronoms de l'imparfait |ε|-|ɔ̃|-|e| reviennent comme celles des autres catégories verbales.

### 3.6. Catégorie des verbes en |pl|<sup>2</sup>

Plaignre	Peindre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je plaignais" [ ʒə ple pl ε ]</li> <li>• "Tu plaignais" [ ty ple pl ε ]</li> <li>• "Il/elle plaignait" [ il ple pl ε ]</li> <li>• "Nous plaignions" [ nu ple pl j ɔ̃ ]</li> <li>• "Vous plaigniez" [ vu ple pl j e ]</li> <li>• "Ils/elles plaignaient" [ il/el ple pl ε ]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je peignais" [ ʒə pe pl ε ]</li> <li>• "Tu peignais" [ ty pe pl ε ]</li> <li>• "Il/elle peignait" [ il pe pl ε ]</li> <li>• "Nous peignions" [ nu pe pl j ɔ̃ ]</li> <li>• "Vous peigniez" [ vu pe pl j e ]</li> <li>• "Ils/elles peignaient" [ il/el pe pl ε ]</li> </ul>
Joindre	Atteindre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je joignais" [ ʒə ʒwe pl ε ]</li> <li>• "Tu joignais" [ ty ʒwe pl ε ]</li> <li>• "Il/elle/on joignait" [ il/el ʒwe pl ε ]</li> <li>• Nous joignions: [ nu ʒwe pl j ɔ̃ ]</li> <li>• Vous joigniez: [ vu ʒwe pl j e ]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "J'atteignais" [ ʒate pl ε ]</li> <li>• "Tu atteignais" [ ty ate pl ε ]</li> <li>• "Il/elle atteignait" [ il ate pl ε ]</li> <li>• "Nous atteignions" [ nu z ate pl j ɔ̃ ]</li> <li>• "Vous atteigniez" [ vu z ate pl j e ]</li> </ul>

<sup>1</sup> Les autres verbes de cette catégorie : s'emboire, etc.

<sup>2</sup> Les autres verbes de cette catégorie : repeindre, joindre, craindre, contraindre, atteindre, restreindre, etc.

• Ils/elles joignaient: [il/el] ʒwε p e]	• "Ils/elles atteignaient" [il/el]ate p e]
--	--

Tableau 6

Pour cette catégorie, les verbes retenus révèlent, en effet, leur particularité morphosyntaxique d'admettre le phonème de catégorisation fonctionnelle |ŋ| étranger au lexème de base. Sa manifestation morphologique est présente dans toutes les formes de conjugaison à la fois au singulier et au pluriel. Ce phonème a la particularité de spécifier certains verbes dont la forme infinitive est particulière.

Concernant les marques flexionnelles relatives à la pronominalisation de ces verbes, les flexions des autres catégories reviennent dans la présente catégorie verbale se précisant au niveau de toutes les formes de composition à l'imparfait à savoir |ε|-|ɔ|-|e|.

### 3.7. Catégorie des verbes en |olv|<sup>1</sup>

Résoudre	Absoudre
• "Je résolvais" [ ʒɔ rez olv e ]	• J'absolvais" [ ʒ abs olv e ]
• "Tu résolvais" [ ty rez olv e ]	• "Tu absolvais" [ ty abs olv e ]
• "Il résolvait" [ il/(el) rez olv e ]	• "Il absolvait" [ il/(el) abs olv e ]
• "Nous résolvions" [ nu rez olv j ɔ ]	• "Nous absolvions" [ nu z abs olv j ɔ ]
• "Vous résolvions" [ vu rez olv j e ]	• "Vous absolviez" [ vu z abs olv j e ]
• "Ils / elles résolvaient" [ il/el rez olv e ]	• "Ils / elles absolvaient" [ il/el z abs olv e ]

Tableau 7

Pour cette catégorie de verbes, le phonème fonctionnel étranger au lexème de base est présent au niveau de toute la pronominalisation. Ce groupe de verbes adopte le phonème |olv| au niveau de tous les pronoms personnels à la fois du singulier et du pluriel. La production orale de ces verbes révèle, en effet, leur particularité morphologique qui admet une construction phonématique fonctionnelle étrangère à la base verbale.

Comme les autres catégories, la construction pronominale se résume à trois flexions pronominales |ε|-|ɔ|-|e|.

La construction orale de ces verbes souligne également la constance des désinences verbales. En d'autres mots, les marques de l'oral relatives aux morphèmes grammaticaux se précisent au niveau de toutes les compositions et les désinences temporelles obéissent au même régime flexionnel.

### 3.8. Catégorie des verbes en |j|<sup>2</sup>

Voir	Croire
• "Je voyais" [ ʒɔ vwa j e ]	• "Je croyais" [ ʒɔ krwa j e ]
• "Tu voyais" [ ty vwa j e ]	• "Tu croyais" [ ty krwa j e ]
• "Il/elle voyait" [ il/el vwa j e ]	• "Il/elle croyait" [ il/el krwa j e ]
• "Nous voyions" [ nu vwa j ɔ ]	• "Nous croyions" [ nu krwa j ɔ ]
• "Vous voyiez" [ vu vwa j e ]	• "Vous croyiez" [ vu krwa j e ]
• "Ils/elles voyaient" [ il/el vwa j e ]	• "Ils/elles croyaient" [ il/el krwa j e ]

  

Revoir	Asseoir

<sup>1</sup> Les autres verbes de cette catégorie : dissoudre, redissoudre, etc.

<sup>2</sup> Les autres verbes de cette catégorie : Soustraire, traire, fuir, s'envir, prévoir, entrevoir, revoir, pourvoir, dépourvoir, extraire, abstraire, distraire, retraire, braire, etc.

• "Je revoyais" [ ʒə rəvwa j e ]	• "J'asseyais" [ ʒ ase j e ]
• "Tu revoyais" [ ty rəvwa j e ]	• "Tu asseyais" [ ty ase j e ]
• "Il/elle revoyait" [ il/el rəvwa j e ]	• "il/elle asseyait" [ il/e ase j e ]
• "Nous revoyions" [ nu rəvwa j ɔ̃ ]	• "Nous asseyions" [ nu z ase j ɔ̃ ]
• " Vous revoyiez" [ vu rəvwa j e ]	• "Vous asseyiez" [ vu z ase j e ]
• "Ils/elles revoyaient" [ il/el rəvwa j e ]	• "Il/elle asseyaien" [ il/e ase j e ]

Tableau 8

La caractéristique morphosyntaxique de cette catégorie verbale est d'introduire un phonème fonctionnel étranger à la base verbale |j| manifestement présent au niveau de tous les pronoms personnels. Comme les autres catégories, les marques de l'oral relatives aux désinences flexionnelles sont les mêmes à savoir |e|-|ɔ̃|-|e|.

L'examen attentif nous permet de souligner le comportement morphosyntaxique de quelques verbes à l'imparfait qui admettent le phonème de catégorisation verbale différent par rapport aux autres verbes malgré la même désinence infinitive. L'exemple de « voir » et « pouvoir » dans leur forme infinitive a donné lieu à deux catégorisations différentes malgré leur ressemblance infinitive.

### 3.9. Catégorie des verbes en |l|<sup>1</sup>

Moudre	Emoudre
• "Je moulais" [ ʒə mu l e ]	• "J'émoulais" [ ʒ emu l e ]
• "Tu moulais" [ ty mu l e ]	• "Tu émoulais" [ ty emu l e ]
• "Il/elle moulait" [ il/el mu l e ]	• "Il/elle émoulait" [ il/el emu l e ]
• "Nous mouliions" [ nu mu l ɔ̃ ]	• "Nous émouliions" [ nu z emu l ɔ̃ ]
• " Vous mouliez" [ nu mu l j e ]	• " Vous émouliez" [ nu z emu l j e ]
• "Ils/elles moulaient" [ il/el mu l e ]	• "Ils/elles émoulaient" [ il/el emu l e ]

Tableau 9

La spécificité morphosyntaxique de cette catégorie verbale repose essentiellement sur l'acceptation d'un phonème de categorisation verbale étranger au lexème de base à savoir |l| dont la construction est remarquable au niveau de tous les pronoms personnels. Ce phonème de catégorisation verbale permet de définir cette catégorie de verbes par rapport aux autres en acceptant le phonème |l| visiblement inexistant dans les lexèmes de base des autres catégories de verbes.

Sur le plan de la construction temporelle, les marques de l'oral, notamment celles qui se rapportent aux désinences flexionnelles, sont les mêmes |e|-|ɔ̃|-|e|. Comme les catégories précédentes, la catégorie des verbes en |l| suit un système de flexion similaire par rapport aux autres.

### 3.10. Catégorie des verbes de bases homogènes<sup>2</sup>

Partir	Rendre

<sup>1</sup> Les autres verbes de cette catégorie : remoudre, etc.

<sup>2</sup> Les autres verbes de cette catégorie : verbes du 1er groupe, aller, être, avoir, sortir, venir, pouvoir, valoir, vouloir, devoir, courir, recevoir, savoir, dormir, vivre, rire, sentir, tenir, conquérir, reconquérir, acquérir, cueillir, obtenir, couvrir, conclure, exclure, inclure, etc.

• "Je partais" [ ʒə  <b>part ε </b> ]	• "Je rendais" [ ʒə rād ε ]
• "Tu partais" [ ty  <b>part ε </b> ]	• "Tu rendais" [ ty rād ε ]
• "Il (elle) partait" [ il(el)  <b>part ε </b> ]	• "Il (elle) rendait" [ il(el) rād ε ]
• "Nous partions" [ nu  <b>part j ɔ </b> ]	• "Nous rendions" [ nu rād j ɔ ]
• "Vous partiez" [ vu  <b>part j e </b> ]	• "Vous rendiez" [ vu rād j e ]
• "Ils (elles) partaient" [ il(el)  <b>part ε </b> ]	• "Ils (elles) rendaient" [ il(el) rād ε ]
Chanter	Mettre
• "Je chantais" [ ʒə fāt ε ]	• "Je mettais" [ ʒə mēt ε ]
• "Tu chantais" [ ty fāt ε ]	• "Tu mettais" [ ty mēt ε ]
• "Il chantait" [ il(el) fāt ε ]	• "Il mettait" [ il(el) mēt ε ]
• "Nous chantions" [ nu fāt j ɔ ]	• "Nous mettions" [ nu mēt j ɔ ]
• "Vous chantiez" [ vu fāt j e ]	• "Vous mettiez" [ vu mēt j e ]
• "Ils (elles) chantaient" [ il(el) fāt ε ]	• "Ils (elles) mettaient" [ il(el) mēt ε ]

Tableau 10

L'analyse des constructions verbales ci-dessous permet de montrer que le passage de l'écrit à l'oral est significatif notamment dans la simplification des structures morphologiques marquées par des bases verbales homogènes sur l'ensemble des conjugaisons à l'imparfait de l'indicatif. En d'autres mots, aucun phonème fonctionnel étranger à la base lexicale du verbe n'apparaît dans ces constructions verbales. Cette catégorie se spécifie par le retour homogène du lexème de base dans l'ensemble des compositions.

Les désinences temporelles de l'imparfait selon le système de pronominalisation se précisent dans l'ensemble des formes de conjugaison par rapport à la forme infinitive. Les morphèmes de flexion verbale caractérisant l'imparfait sont uniquement de trois: |ε|-|ɔ|-|e|.

Ces marques de distinction opérées dans la conjugaison des verbes mettent en relief les distinctions fonctionnelles entre le morphème lexical du verbe et le morphème grammatical relatif à la désinence temporelle des verbes. La nature morphologique de cette catégorie de verbes se distingue par sa singularité de ne pas admettre un phonème de catégorisation étranger à la base verbale. Cette analyse souligne, ainsi, le décalage entre la production écrite et orale, et les spécificités de certains verbes qualifiés d'irréguliers, notamment du 3ème groupe, qui se comportent de la même nature morphologique que les verbes du 1er groupe.

#### 4. Synthèse générale

L'analyse des constructions des verbes conjugués à l'imparfait de l'indicatif nous a donné l'opportunité de soulever des remarques importantes que nous présentons comme suit :

- La catégorisation classique instituée par la grammaire traditionnelle qui se définit par la régularité morphologique des verbes à l'infinitif, et entendue comme critère de définition, se trouve dans ce cadre d'analyse, remise en question. En effet, certains verbes considérés comme irréguliers en grammaire traditionnelle adoptent une morphologie verbale régulière et homogène. Ce qui les intègre dans des catégories particulières dont le critère de reconnaissance catégorielle repose sur le phonème fonctionnel adapté par certains verbes. La différence entre les catégories de verbes se précise dans la convocation des phonèmes fonctionnels étrangers à la base du verbe à titre d'exemples |s| - |z| - |v| - |yv| - |j| - |n| - |olv| - |n| - |l| que nous avons identifiés dans cette étude.
- Cette approche d'analyse nous a par ailleurs permis de soulever les problèmes de classification des verbes, qui se fait selon la désinence infinitive, notamment

pour les verbes du 3ème groupe. La différence de conjugaison à titre d'exemple entre le verbe « lire » et « décrire » se précise par la présence de deux phonèmes étrangers à la base verbale |z| et |v| remarquables au niveau de tous les pronoms personnels. Ces deux phonèmes fonctionnels permettent de catégoriser différemment ces deux verbes malgré leur ressemblance infinitive.

- Par rapport à l'écrit, l'analyse a montré la simplification des désinences verbales relevées dans les productions orales qui se résument à trois morphèmes flexionnels. En d'autres termes, les désinences de verbes que nous désignons traditionnellement par les terminaisons affectées aux pronoms personnels à l'écrit se trouvent réduites à trois flexions uniquement :
  - |ε| : les pronoms personnels singuliers et la troisième personne du pluriel ;
  - |ʒ| : la première personne du pluriel ;
  - |e| : la deuxième personne du pluriel.
- Il est à souligner que dans la production orale, les désinences flexionales relatives au temps de l'imparfait de l'indicatif ne sont pas nombreuses. Comparativement à l'écrit, les constructions orales révèlent une simplification des désinences verbales non seulement à l'imparfait, mais aussi pour les autres temps de l'indicatif. La complexité de l'écrit, générée par les marques graphiques dont la prononciation est inefficace, a mis en lumière les différences remarquables entre les flexions verbales à l'écrit et à l'oral.
- L'intérêt accordé aux constructions verbales a par ailleurs relevé les caractéristiques des désinences temporelles qui se dessinent dans les flexions temporelles relatives aux pronoms personnels opérés à l'imparfait de l'indicatif, [|ʒɔ|---|ε|] [|ty|---|ε|] [|il(εl)|---| ε|] [|nu|---|ʒ|] [|vu|---|e|] [|il(εl)|---| ε|]. Ces marques de constructions pronominales se manifestent selon des formes homogènes correspondant aux catégories de chaque verbe.
- Cette nouvelle approche d'analyse morphologique des verbes permettrait également de faciliter l'apprentissage de la conjugaison même à l'écrit dans la mesure où elle permet de catégoriser aisément la structure des verbes soumis aux temps de l'indicatif. Malgré certaines difficultés rencontrées dans certaines constructions verbales qui adoptent de multiples bases lexicales, la majorité des verbes des trois groupes se construisent selon une construction homogène, déterminée par les désinences de temps ainsi que par la présence ou l'absence d'un phonème fonctionnel étranger à la base lexicale du verbe. Cette nouvelle catégorisation verbale permettrait, ainsi, à l'apprenant d'appréhender les diverses formes de conjugaison des verbes à l'oral, et saisir les différentes constructions selon la nature morphologique des verbes.

### **Conclusion**

En guise de conclusion, l'examen des désinences verbales à l'infinitif dont la catégorisation revient aux postulats théoriques institués par la grammaire traditionnelle montre, en effet, des lacunes importantes qui se profilent dans les formes de conjugaison où certains verbes du 3ème groupe adoptent les constructions morphologiques des verbes du 1er et du 2ème groupe. L'intérêt est, en effet, accordé aux nouveaux phonèmes fonctionnels qui apparaissent dans la construction verbale, lesquels nous ont permis de suggérer une nouvelle catégorisation qui tient essentiellement compte du signifiant des verbes définis principalement par les occurrences morphologiques.

En passant d'un temps à un autre, les verbes adoptent une nouvelle catégorisation définie essentiellement par les récurrences des phonèmes fonctionnels. L'exemple de « dire » conjugué à l'imparfait de l'indicatif a révélé que ce verbe s'adapte facilement à sa catégorie verbale marquée par le phonème fonctionnel |z| qui apparaît avec tous les

pronoms personnels. Cependant au présent de l'indicatif, il épouse une construction verbale spécifique caractérisée par l'intrusion de [t] à la deuxième personne du pluriel, partagée uniquement avec le verbe « redire ». Cela dit, pour certains verbes, regroupés dans la catégorie des verbes irréguliers, ils se comportent différemment en passant d'un temps à un autre. Cette nouvelle approche permettrait, ainsi, de définir les constructions verbales en fonction des temps des verbes. Ce qui donne à réfléchir sur la nature des nouveaux phonèmes fonctionnels qui surgissent dans les autres temps de l'indicatif. Enfin, l'analyse des constructions morphologiques des verbes a également révélé des comportements verbaux où certains verbes acceptent de nouvelles intrusions phonématisques qui s'adaptent à la fois selon les temps du verbe et la construction pronomiale. Pour ainsi dire que la construction temporelle joue un rôle essentiel dans la formation verbale. Cette caractéristique se confirme également dans la convocation des autres temps à savoir le présent et le futur simple correspondant à des flexions spécifiques. En passant d'un temps à un autre, certains verbes adoptent de nouvelles entités phonémiques, ce qui donne par conséquent de nouvelles catégorisations verbales selon les temps et les modes.

#### Références bibliographiques

- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris: Éditions Points.
- David, J., & Renvoisé, C. (2010). La morphologie verbale : repérer les complexités et les régularités. *Synergies France*, 6, 61–75. [https://gerflint.fr/Base/France6/david\\_revoie.pdf](https://gerflint.fr/Base/France6/david_revoie.pdf)
- Djedid, S., & Bahloul, N. (2021). Complexité du système temporel du présent de l'indicatif du français : quelle transposition didactique pour des apprenants arabophones de FLE? *Translation*, 8(1), 430–454. <https://asjp.cerist.dz/en/article/173481>
- Dubois, J., et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse.
- Martinet, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin.
- Martinet, A. (1985). *Syntaxe générale*. Paris: Armand Colin.
- Siouffi, G., & Van Raemdonck, D. (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Paris: Bréal.

Tableau de transcription phonétique		
Voyelles orales	Voyelles nasales	Consonnes orales
[i] pire [pir]	- [ɛ] pain [pɛ̃]	- [p] pile [pil]
[e] pre [pre]	- [oẽ] un [oẽ̃]	- [b] bete [bet̄]
[ɛ] pere [per]	- [ɔ̃] bon [bɔ̃]	- [t] tete [tet̄]
[a] mal [mal]	- [ã] blanc [blã̄]	- [d] dame [dam̄]
[y] vu [vy]		- [f] flamme [flam̄]
[ø] peu [po]		- [v] ville [vil̄]
[œ] je [ʒœ̄]		- [k] calme [kalm̄]
[oē] peur [poē]	- [j] bille [bij̄]	- [g] galop [galō]
[u] mou [mu]	- [w] ouate [wat̄]	- [s] site [sit̄]
[ø̄] zero [zezō]	- [ɥ] huile [ɥil̄]	- [z] zut [zyt̄]
[ɔ̄] sort [sɔ̄r]		- [ʃ] chocolat [ʃokolā]
[a] pale [pal̄]		- [ʒ] journal [jurnal̄]
	- [m] matou [matū]	- [r] rousse [rus̄]
	- [n] nul [nyl̄]	- [l] loup [lū]
	- [ɲ] agneau [anō]	
	- [ŋ] parking [parkŋ̄]	

**Mahmoud BENNACER**, Doctorat en sciences du langage, Maître de conférences habilité (HDR) et membre du Laboratoire LESMS (Les langues étrangères de spécialité en milieux socioprofessionnels : préparation à la professionnalisation), Université de Bejaia (Algérie). Sujets de recherche : Les langues en milieu professionnel, les interactions et les représentations sociolinguistiques au travail, les langages de spécialité dans les domaines professionnels, notamment le discours juridique, les pratiques de transmissions familiales des langues en Algérie.

**ORCID ID:** <https://orcid.org/0009-0008-1784-7917>

Received: July 18, 2025 | Revised: October 15, 2025 | Accepted: November 29, 2025 | Published: December 15, 2025